

Flash d'information de l'opposition municipale

« Il y a pire que de ne pas être informé, c'est de penser l'être ! » (A. Bensaada-Enseignant)

Octobre 2020



EDITO

LA CHEVRE VOUS DIT TOUT



Caricature de
Samuel d'Eu publiée
de façon anonyme
sur Facebook...

Nous entendons exercer pleinement notre rôle d'élus de l'opposition dans une démarche intelligente et constructive mais aussi vigilante avec une exigence de transparence.

C'est pourquoi, en plus de notre journal trimestriel, nous nous efforcerons de publier, après chaque conseil municipal, un flash d'information.

Ce sera l'occasion de vous faire part de nos interventions, nos remarques et analyses sur les points mis à l'ordre du jour des conseils et de vous expliquer nos prises de position. Nous aborderons, entre autres, les questions ayant fait l'objet d'un débat avec la majorité.

N'hésitez-pas à nous solliciter !

ENFIN UN LOCAL !

Comme l'exige la loi, nous avons obtenu de la commune la mise à disposition d'un local situé au dessus de la bibliothèque municipale, les lundis et jeudis après-midi afin d'exercer pleinement notre mandat d'élus de l'opposition.

www.agissonsoursaintemaure.org

Notre vision du conseil municipal

UNE TRANSPARENCE DE COURTE DUREE

Nous avons souligné notre satisfaction d'avoir obtenu la possibilité d'avoir le compte-rendu du dernier conseil en amont de sa publication. Malheureusement si ce dernier comportait la retranscription de nos interventions, le suivant ne les contient plus. Censure ?

NOUVELLE ADJOINTE, NOUVELLE COMMISSION

Pour cause de non-respect de la parité une nouvelle adjointe Mme Brunet, avait dû être nommée mais sans attribution. Elle animera une commission intitulée "*Vie des quartiers et tranquillité publique* », sans plus de précisions. Annaïck Richard et Samuel d'Eu y représenteront notre groupe.

UN REGLEMENT INTERIEUR CENSEUR !

Nous avons demandé la mention d'un délai pour la transmission des comptes-rendus des commissions qui nous sont communiqués très tardivement. Enfin, l'article concernant le droit d'expression de l'opposition ne parle pas des supports numériques et ouvre même la possibilité au directeur de la communication, à savoir le maire, de refuser notre texte sous divers motifs. C'est un abus de pouvoir et d'autorité.

DES DEPENSES QUI S'ENVOLENT

Pour faire face à de nouvelles dépenses non anticipées notamment pour l'école maternelle, le budget primitif a dû être modifié. Pour financer ces nouvelles dépenses, dans une gestion improvisée, la majorité décide de récupérer le budget d'entretien du patrimoine culturel et le budget des travaux d'accessibilité. Nous sommes inquiets quant au coût final des deux projets phare du premier mandat de la majorité : l'école maternelle et le gymnase Marcel Cerdan.

ENCHERES ET BUDGET

Deux véhicules techniques seront vendus par la commune via un site internet d'enchères. La mise à prix est de 12 000 € mais la recette supposée est directement inscrite au budget pour 25 000 €. Nous avons fait remarquer que cette démarche hasardeuse revient à vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué !

Notre vision du conseil municipal suite...

LES ASSOCIATIONS LACHEES

La majorité a décidé de baisser de 25% les subventions distribuées aux associations. Nous avons fait remarquer que cela va à contre-courant des recommandations et mesures d'accompagnement proposées par les Fédérations, le Département, la Région et l'Etat qui aident les associations fortement touchées par la crise sanitaire. Nous avons proposé de laisser la possibilité aux associations de pouvoir solliciter la commune pour obtenir les 25% restants. De plus, nous avons rappelé que la commune a déjà annulé le forum des associations et qu'elle vient de renoncer à faire paraître le « Vivacité » dédié à la présentation des associations.

Nos associations sont les forces vives de notre commune. Il est impératif de les soutenir, surtout dans ce contexte de crise sanitaire. Rappelons au passage que les subventions aux associations ne représentent que 1% du budget de la commune mais concerne environ 2000 adhérents !

GUIDE TOURISTIQUE DE SAINTE MAURE DE TOURAINNE

M Jean-Paul Desaché, auteur de cet ouvrage, a donné ses droits à la commune pour sa réédition. Il sera vendu 8€ et offert lors des mariages. Une bonne initiative que nous saluons tout en soulignant notre vigilance quant aux éventuels conflits d'intérêts. Une réflexion qui provoque un certain agacement de l'adjoint à la Culture...

LA VENTE DES « BIJOUX DE FAMILLE »

La majorité a décidé de vendre l'ancienne caserne des pompiers. Nous avons exprimé notre inquiétude pour le recours régulier, depuis la vente de la gendarmerie, à la vente des biens communaux pour combler le budget. L'ancienne caserne des pompiers est un lieu stratégique qui aurait pu porter un beau projet associatif ou une pépinière d'entreprises. Nous sommes donc naturellement opposés à cette vente. Toutefois, devant le fait accompli et comme nous nous y étions engagés en commission, nous avons voté pour, à condition que l'acheteur ait un projet commercial. Il y avait deux candidats : un projet de vente de produits africains et un magasin de mobilier pour la maison. C'est le deuxième projet qui a été retenu.

RAPPORT EAU ET ASSAINISSEMENT 2019

Le vote de l'approbation du compte-rendu annuel du prestataire concernait l'exercice 2019. L'occasion de rappeler que la majorité a transféré les excédents des budgets annexes « eau et assainissement » pour 488 000€ vers le budget principal afin de pouvoir boucler son budget 2019 !

AH ! LES ORDURES MENAGERES ...

Le SMICTOM et la communauté de communes aideront financièrement notre commune pour l'aménagement de points de regroupement pour la collecte des ordures ménagères. Cela permettra, peut-être, d'avoir enfin de vrais points de collecte afin de remédier aux problèmes d'insalubrité et d'incivilités.

! DERNIERE MINUTE !

La municipalité semble plus préoccupée par l'organisation d'Halloween alors que la pandémie explose. En revanche, elle n'a pas daigné rassembler les Sainte-Mauriens autour d'un hommage citoyen à la mémoire de Samuel Paty...

VOS ELUS



Samuel d'Eu



Annaïck Richard



Jean Savarit



Angélique Marquet



Jean-Pierre Gilliotte